



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

POLE FINANCES ET SERVICE A LA POPULATION
DIRECTION FINANCES
SR

ARRETE n° 59/2025

Le Président de Mulhouse Alsace Agglomération,

- VU le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment l'article 22 ;
- VU les articles R.1617-1 à R1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;
- VU le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptes publics ;
- VU la délibération du Conseil de Mulhouse Alsace Agglomération du 18 juillet 2020 autorisant le Président à créer des régies en application de l'article L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la délibération du Conseil de Mulhouse Alsace Agglomération du 14 octobre 2024 relative au décret n°2014-513 du 20 mai 2014 instaurant le nouveau régime indemnitaire portant mise à jour du RIFSEEP ;
- VU l'arrêté de création de la Régie d'avances « RESSOURCES HUMAINES » du 16 janvier 2017 ; l'arrêté modificatif du 6 novembre 2017 ;
- VU l'avis conforme du Comptable du 28/10/2025.

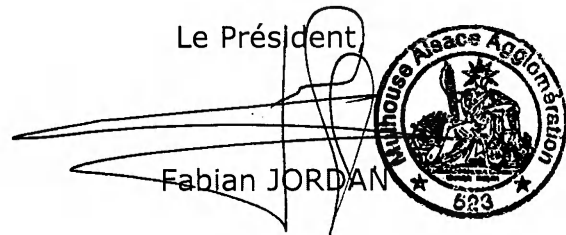
arrête,

- ARTICLE 1 :** L'article 2 de l'arrêté de création est modifié comme suit :
- « Cette régie est installée au 33 Avenue de Colmar à Mulhouse (68100) ».
- ARTICLE 2 :** Toutes les autres dispositions de l'arrêté d'origine restent inchangées.
- ARTICLE 3 :** Le Directeur Général des Services et le Service de Gestion Comptable de Mulhouse Alsace Agglomération sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAUSHEIM, le 28/10/2025

Le Président

Fabian JORDAN

The signature of Fabian JORDAN is written over the text 'Le Président'. To the right of the signature is the official circular seal of Mulhouse Alsace Agglomération, which features a central emblem and the text 'Mulhouse Alsace Agglomération' and '623'.

Destinataires

- Service de Gestion Comptable de Mulhouse Alsace Agglomération
- Sous-préfecture, IXBUS
- Pilotage des instances
- Le régisseur Marie GRIFFANTI
- Direction des Finances
- Direction des Ressources humaines